

RÉUSSIR LA GESTION DE SON ACTIVITÉ EN LIBÉRAL



Prérequis

Être immatriculé en tant que professionnel libéral.

Avoir réalisé un auto-diagnostic de positionnement en amont de la formation.



Durée

35 heures



Tarif 1000€ pour le parcours complet de 5 jours de formation (soit 200 € par jour).

Tarif susceptible d'être pris en charge selon les dispositifs de financement en vigueur.



05 57 81 43 50
contact@oriffpl-nouvelleaquitaine.fr



Formation 100% encadrée par des formateurs experts de la micro-entreprise



Nouvelle formation, pas d'indicateurs à ce jour

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de maîtriser les obligations juridiques, fiscales et sociales liées à leur activité, de mettre en place des outils de gestion adaptés, et de planifier le développement de leur activité dans une logique de pérennité et de croissance.

À l'issue de la formation, chaque participant dispose d'outils opérationnels, d'une vision claire de ses priorités, et d'un plan d'action personnalisé à court et moyen terme, directement mobilisable dans son activité.

Objectifs pédagogiques

- Identifier et expliquer les obligations administratives, juridiques, fiscales et sociales;
- Mettre en œuvre des outils de suivi comptable et de gestion budgétaire;
- Construire une stratégie commerciale adaptée à sa profession et à son marché;
- Évaluer et optimiser ses outils de communication;
- Élaborer un plan d'action personnalisé à 6 et 12 mois.

Modalités d'évaluation

- Quiz de début de formation (évaluation des connaissances);
- Quiz final : évaluation des acquis.

Prochaines sessions : dates à retrouver sur notre site internet

PROGRAMME



Méthodes pédagogiques :

- Méthode active : ateliers, coaching, travail personnel intersession (étude de cas);
- Méthode démonstrative : optimisation de fiches, simulation, modèles;
- Méthode interrogative : analyse, prise de de décision en se posant les bonnes questions;
- Méthode magistrale : apports théoriques : PowerPoint et Plan d'action.

Accueil des personnes en situation de handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Pour tout autre situation particulière, nos conseillers sont à votre disposition pour prendre en compte vos besoins ou vous orienter

Référent handicap : Michel MARTIN KARMANN

Tel : 05.57.81.43.50 – Mail : arapl-martin@araplaquitaine.fr

PROGRAMME



Module 0 – Les fondamentaux

- Socle de connaissances;
- Analyse des démarches effectuées.

Module 1 – Cadre juridique et obligations administratives

- Choix du statut juridique;
- Formalités administratives d'installation;
- Conformité documentaire;
- Assurance professionnelle et gestion des risques.

Module 2 : Fiscalité et régime social

- Cadre fiscal des entreprises individuelles en professions libérales;
- Régime social des indépendants;
- Outils et stratégies d'anticipation.

Module 3 : Comptabilité et gestion budgétaire

- Obligations comptables selon le régime fiscal;
- Mise en place d'un suivi de trésorerie;
- Facturation conforme et gestion des encaissements;
- Calcul et analyse du seuil de rentabilité.

Module 4 – Stratégie commerciale et positionnement

- Analyse de marché et segmentation;
- Proposition de valeur et positionnement;
- Politique tarifaire;
- Techniques de prospection adaptées aux professions libérales;
- Fidélisation et relation client.

Module 5 : Communication et visibilité

- Fondamentaux de la communication professionnelle;
- Supports de communication essentiels;
- Visibilité en ligne et référencement naturel (SEO);
- Réseaux sociaux professionnels et grand public;
- Stratégies à petit budget.

Module 6 – Organisation et posture entrepreneuriale

- Gestion du temps et des priorités;
- Organisation de l'activité;
- Posture entrepreneuriale;
- Prévention de l'isolement et gestion du bien-être;
- Suivi de performance et amélioration continue.

Module 7 – Plan d'action personnalisé

- Analyse de la situation actuelle;
- Définition des objectifs SMART;
- Planification des actions;
- Mise en place des outils de suivi;
- Projection à moyen et long terme.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

• Formation dispensée en distanciel.

24 à 48h avant la formation, une convocation vous sera envoyée avec le lien de connexion.

Le jour de la formation, merci de vous munir d'un ordinateur, d'une caméra et d'une connexion internet de qualité.

• Les inscriptions sont possibles jusqu'à 5 jours avant le démarrage de la formation

En cas de financement OPCO, l'accord de prise en charge doit être transmis avant le début de la formation.